

Info-municipal - Septembre 2020

Tournoi de balle et film en plein air

Lors de la fin de semaine du 22 et 23 août, la municipalité de Saint-Claude a eu le plaisir d'accueillir le tournoi de balle pour une deuxième édition. Douze équipes y ont participé avec une formule de trois manches comparativement à huit équipes lors de l'édition 2019.

Félicitations aux gagnants : Les Fréchette et les Sage.



Un gros merci à toutes les personnes qui ont aidé à l'organisation et au bon déroulement de l'événement, à Julie, sa mère et sa fille qui se sont occupés de la cantine et tous les visiteurs qui sont venus encouragés les équipes. La municipalité tient également à remercier Yannick Maheux qui a rendu ce tournoi possible.

Samedi soir, les petits et grands ont pu profiter de la belle soirée pour écouter le film « Sonic le hérisson ». Tous les groupes ont pu profiter de friandises mis dans un sac réutilisable à l'effigie de la municipalité.

Merci d'être venus !



Municipalité de Saint-Claude

295, Route de l'Église, Saint-Claude (Québec) J0B 2N0

Téléphone: 819 845-7795 Télécopieur: 819 845-2479

www.municipalite.st-claude.ca

Suivez nous sur Facebook: Municipalité de Saint-Claude



Nouvelles municipales

VENTE CAMION STERLING AVEC ÉQUIPEMENTS

Le conseil municipal a décidé d'acquérir un nouveau camion 10 roues 2020 avec équipements et ce camion a été reçu à la fin août;

Le nouveau camion remplacera le camion sterling 2006 avec son équipement ;

Le camion sterling 2006 et les équipements ont été mis en vente sur Les Pacs et Kijiji et deux offres ont été faites ;

Deux offres ont été reçues;

Le conseil a vendu le camion sterling 2006 avec équipements Tenco boîte 4 saisons, grappe réversible, aile de côté et contrôleur d'abrasif à la compagnie Excavations Michel Lemay pour un montant de 38 500\$.

FINANCEMENT CAMION 10 ROUES ET ÉQUIPEMENTS DE DÉNEIGEMENT (Location option d'achat)

La soumission de TARDIF DIESEL INC. pour la location option d'achat de 60 mois pour un camion WESTERN STAR 4700SF 2021 incluant tous les équipements demandés au montant de 288 831\$ plus taxes, a été retenue

La municipalité peut donner un montant comptant avant le financement. Puisqu'il a eu la vente du camion sterling 2006 au montant de 38 500\$;

Le conseil versera un montant comptant (1er versement) soit le montant de la vente du camion Sterling 38 500\$ et un montant de 50 331\$ pris au surplus libre. Le reste 200 000\$ plus taxes sera financé au taux révisé de 2,37%.



AIDE FINANCIÈRE RÉSEAU ROUTIER (PAA) VOLET MINISTÉRIEL

La municipalité a reçu la confirmation de l'octroi d'une subvention de 75 000 \$ dans le cadre du PAA 2020-2021 du bureau du député André Bachand. Ce montant sera versé sur une période de trois ans.

Tous les chemins municipaux nécessitent des travaux importants de rechargement, afin d'offrir un bon état des routes.

Les travaux à réaliser dans le cadre de ce programme se décrivent comme suit ;

Rechargement et amélioration de la chaussée d'un tronçon des chemins portion Rang 8, portion Rang 6, une section de la Grande-Ligne et une section du Rang 7. L'équipe de voirie est autorisée à exécuter les travaux.

Prochaines séances du conseil municipal pour 2020

Lundi 5 octobre, lundi 2 novembre et lundi 7 décembre à la salle du conseil au 295A, Route de l'Église au deuxième étage.

Bienvenue à tous!

Les normes sanitaires reliées à la pandémie s'appliquent, le port du masque est obligatoire.

FORMATION NIVELEUSE – EMPLOYÉS DE VOIRIE

Il a lieu d'offrir une deuxième formation de niveleuse à tous les employés de voirie. La formation aura lieu à l'automne par la compagnie Formalourd.

RÉSERVE D'ABRASIFS

La municipalité doit, en prévision de la période hivernale, faire des provisions d'abrasifs ; La réserve d'abrasifs 0-2, 5 mm (AB10) est commencé.

RAPPEL DE TAXE

Il est important de noter que les taxes municipales sont dues en totalité depuis maintenant le 27 août dernier. Avis au retardataire, venez acquitter votre solde avant le 30 septembre. Les intérêts recommencent en date du 1er octobre 2020.

ENTENTE EN LOISIRS AVEC LA VILLE DE WINDSOR

L'entente en matière de loisirs doit être renouvelée à tarif fixe pour les services de loisirs avec la ville de Windsor ;

Le conseil municipal a renouvelé l'entente 2015-2020 pour une année, majorée de 2%.

La municipalité de Saint-Claude n'adhère pas au service de bibliothèque ainsi que le service de camp de jour d'été, car ces services sont offerts sur le territoire. (S'il a des frais supplémentaires, ceux-ci seront assumés par les citoyens)

Collecte de gros rebuts

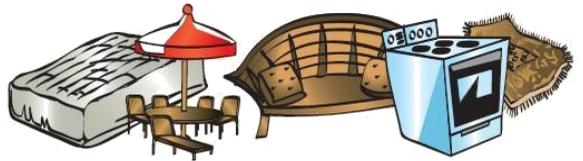
L'Entrepreneur « La Régie des Hameaux » s'engage à effectuer la collecte et le transport des résidus domestiques pour la collecte de gros rebuts.

Cette collecte s'effectuera le :

21 septembre prochain

Matières acceptées

- ◇ Cuisinière, laveuse, sècheuse, lave-vaisselle
- ◇ Matelas, meubles, sommiers
- ◇ Bain, lavabos, toilettes
- ◇ Tapis, couvre-plancher



Matières REFUSÉES

- ◇ **Matériel informatique et électronique (TÉLÉVISION)**
- ◇ **Réfrigérateur et congélateur (avec le réfrigérant)**
- ◇ **Matières recyclables (carton...)**
- ◇ **Branches, portes et fenêtres**
- ◇ **Pneus, matériaux de construction**
- ◇ **Bombonne de propane**



Nous vous invitons à apporter directement à l'écocentre toutes matières refusées.

Pour toutes informations supplémentaires, veuillez communiquer auprès de l'écocentre : 819 845-2544

RECUPERATION DE VETEMENT- L'ESTRIE MET SES CULOTTES

La municipalité, en collaboration avec Récupex, organise une collecte de vêtements (vieux, bons, troués, souliers, sacs à main et autres).

Triez vos vêtements.

Un contenant est installé près de l'hôtel de ville, dans le stationnement 295, Rte de l'Église

Pour plus d'informations, Marie-Claire Michot, Récupex inc. 819-820-1300.



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CLAUDE

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Est donné par la soussignée, France Lavertu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Que lors de la séance tenue le 6 juillet 2020, le conseil de la municipalité de Saint-Claude, a adopté le « règlement numéro 2020-273-03 visant à modifier le règlement de construction numéro 2008-273 de la municipalité dans le but de permettre l'utilisation de pieux vissés comme fondation permanente d'une partie d'une résidence habitable à l'année sous certaines conditions » ;

Que ledit règlement numéro 2020-273-03 a reçu l'approbation de la MRC du Val-Saint-François le 13 août 2020 ;

Qu'en conséquence, le règlement numéro 2020-273-03 est entré en vigueur le 13 août 2020, à la suite de la délivrance du certificat de conformité émis par la MRC du Val-Saint-François en date du 13 août 2020 ;

Que toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement numéro 2020 au bureau de la municipalité de Saint-Claude, situé au 295, route de l'Église durant les heures régulières d'ouverture.

Donné à Saint-claude, CE 27ieme jour d'AOUT 2020
COPIE CONFORME CERTIFIÉE

France Lavertu
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Nouvelles

DÉMÉNAGEMENT D'ACTION SPORT VÉLO DE WINDSOR

Action Sport Vélo fait peau neuve et aura le plaisir de vous servir dès le 30 juillet 2020 dans son nouveau local situé au 83, rue Saint-Georges (ancienne pharmacie Familiprix) à Windsor. Quelques nouveautés à venir mais nos services demeurent les mêmes : restauration, récupération (don), réparation, entretien et vente de vélos et vente d'équipement de sport usagé. Action Sport Vélo, une entreprise d'économie sociale humaine, environnementale et professionnelle. Au plaisir de vous servir dans un local plus grand tout en maintenant le même service courtois et chaleureux depuis maintenant 15 ans.



MAINTENANT AU
83, rue Saint-Georges
(ancienne pharmacie Familiprix)
Windsor (Québec) J1S 1J7
Téléphone : 819 628-0057
Courriel : asv.windsor@gmail.com
Facebook : ActionSportVeloWindsor

Bonjour les tricoteuses et les crocheteuses

Un après-midi par semaine, aimeriez-vous que nous nous réunissions pour crocheter ou tricoter toutes ensemble ?

L'activité aura lieu au Centre Quatre-Vents

Alors, téléphonez-moi au 819 845-2381

Je serais très heureuse de vous rencontrer.

À bientôt

Claudette Richard



Tupperware

Tu aimerais échanger tes tupperware briser ? Voir les promotions et nouveaux produits tupperware? Ou encore en faire un revenu supplémentaire ? Le nouveau catalogue sortira le 27 août !!! Si tu aimerais faire une démonstration tupperware pour avoir des cadeaux, il y a de beaux cadeaux d'hôtesse !!

Contacte-moi et il me fera plaisir de t'aider

Valérie Coutu
valcoutu_tim@hotmail.com
819-845-5570



**Livraison de
repas
chauds**

POPOTE ROULANTE

MAINTENANT À ST-CLAUDE



LA POPOTE ROULANTE EST POUR VOUS SI VOUS ÊTES :

- UN AÎNÉ • EN CONVALESCENCE • EN PERTE D'AUTONOMIE
- UN PROCHE-AIDANT • UNE NOUVELLE MAMAN

*** Appelez-nous pour connaître votre éligibilité

819-845-5522



Centre
d'action
bénévole

de Windsor & Région

54, rue St-Georges bur. 330
Windsor (Québec) J1S 1J5
www.cabwindsor.org



SUIVEZ-NOUS !

www.facebook.com/cabwindsoretregion

RESPECTEZ LE CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE POUR UNE RENTRÉE SÉCURITAIRE

Montréal, le 26 août 2020 – Au cours des prochains jours, partout en province, des centaines de milliers d'élèves reprendront la route vers leurs établissements scolaires. Par conséquent, la présence d'autobus d'écoliers, de piétons, de cyclistes et de brigadiers amènera une augmentation de l'achalandage du réseau routier. Tous les usagers de la route devront redoubler de prudence afin d'assurer la sécurité de tous.

Sécurité routière : quelles sont les règles?

Respectez les limites de vitesse affichées. Dans une zone scolaire, du lundi au vendredi et du mois de septembre au mois de juin, la limite de vitesse ne peut excéder 50 km/h entre 7 h et 17 h. L'amende sera doublée si l'infraction est commise à l'intérieur de la période précisée.

Le conducteur d'un véhicule routier ou un cycliste qui approche d'un autobus ou minibus affecté au transport d'écoliers dont les feux rouges intermittents sont en marche ou lorsqu'il est fait usage de son signal d'arrêt obligatoire doit s'immobiliser à plus de cinq mètres de l'autobus ou du minibus. De plus, il ne peut le croiser ou le dépasser que lorsque les feux rouges intermittents sont éteints et le signal d'arrêt obligatoire fermé. Aussi, il doit s'assurer qu'il peut le faire sans danger. Le nombre de points d'inaptitude attribuables à cette infraction est de neuf.

Lorsque la circulation est dirigée par un agent de la paix, un brigadier scolaire ou un signaleur chargé de diriger la circulation lors de travaux, toute personne doit, malgré une signalisation contraire, obéir à leurs ordres et signaux.

Rappelons également l'importance du respect de la signalisation aux abords des écoles, particulièrement les zones réservées aux autobus, les zones où le stationnement est interdit et les zones de débarcadère. Plusieurs parents déposent leur enfant à l'école; ceux-ci doivent s'assurer de le faire en un endroit sécuritaire et éviter les manœuvres imprudentes telles que le stationnement en double et les virages en « U ».

Bonne rentrée scolaire!
-30-

Service des communications
Sûreté du Québec
Montréal – Grand quartier général
514 598-4848
www.sq.gouv.qc.ca



3 étapes simples pour éviter le pire ! À la sortie d'un plan d'eau et avant d'en visiter un autre

Étape 1 : Inspecter l'embarcation, la remorque, l'équipement et le matériel afin de retirer entièrement la boue, les plantes aquatiques et les débris visibles. Il importe de les jeter dans un endroit qui évitera leur réintroduction dans le milieu naturel

Étape 2 : Videz toute eau se trouvant dans l'embarcation, par exemple, dans les viviers, le moteur, la cale et les glacières.

Étape 3 : Nettoyez l'embarcation, la remorque ainsi que tout équipement ayant été en contact avec l'eau. Il est recommandé d'utiliser une laveuse à pression, à une pression de 2600 psi pour permettre de bien déloger les organismes sans endommager l'embarcation.

L'utilisation d'eau froide est tout à fait acceptable. Toutefois, l'utilisation d'eau chaude à 50°C permet, en plus de déloger les organismes, de les tuer.



OU

Séchez l'embarcation, la remorque et l'équipement pendant au moins cinq jours, à un taux d'humidité de 65% ou moins, avant d'accéder à un autre plan d'eau.



Information supplémentaires

Si vous faites le nettoyage de votre embarcation avant d'accéder au plan d'eau, il est recommandé de le faire à plus de 30 mètres de tout cours d'eau incluant les ruisseaux, les fossés, ainsi que les bouches d'égout. Cela préviendra la percolation de l'eau souillé vers le plan d'eau

Il est préférable d'effectuer le nettoyage sur un sol absorbant et sans pente afin que l'eau puisse ensuite s'évaporer.



Club Quad de la MRC du Val St-François

Le 23 août dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de notre club. Pendant cette réunion les directeurs des différents secteurs ont fait leur bilan de l'année 2019-2020 ainsi que les projets à venir pour la prochaine saison qui arrive à grand pas. Au nom du club je remercie tous les gens qui se sont déplacés afin de démontrer leur appui envers votre club. Ce geste est d'une appréciation énorme. Je tiens aussi à remercier les gens motivés qui ont accepté de poursuivre pour un nouveau mandat de deux ans. De plus, souhaitons la bienvenue au nouveau membre du conseil d'administration pour le secteur de Windsor (Secteur Est) Monsieur Joël Paquette. Veuillez noter que le poste de Vice-Président est vacant. N'hésitez pas à communiquer avec le conseil d'administration si vous êtes intéressée à relever un nouveau défi.

Les droits d'accès seront en prévente du 27 octobre au 8 novembre au coût de 300\$. Une fois la prévente terminée, le coût sera de 330\$. Le droit d'accès annuel est valide du 1er novembre au 31 octobre de chaque année. Vous pouvez vous procurer votre droit d'accès sur le site de la fédération (<https://vente.fqcq.qc.ca>). Malheureusement cette année les droits d'accès seront seulement disponible sur internet étant donné les règles émises par la santé publique.

Le Club remercie la municipalité de St-Denis pour leur droit accès dans leur rue près de la Brasserie du lac. Il est maintenant possible d'aller manger un bon repas en vtt été comme hiver. Ainsi pour utiliser le sentier 4 saisons vous pouvez vous stationner au bar la Game.

Le sentier d'été fermera le 27 septembre à minuit pour la période de chasse.

Au plaisir de se croiser dans les sentiers!



QUEBECQUAD
6 300 001
2021

Procurez-vous
votre droit d'accès annuel 2020-2021

De façon facile et sécuritaire
Achetez directement en ligne www.fqcq.qc.ca

Chronique de l'inspecteur

Chronique de l'inspecteur – Bon voisin, bon œil

Une initiative de la Sûreté du Québec qui mise sur la mobilisation de groupes de citoyens qui, de concert avec leur service de police local, développent des moyens pour prévenir les introductions par effraction, les incivilités, et d'autres sujets qui préoccupent les citoyens d'un quartier.

Vous êtes nos yeux et nos oreilles; nous vous invitons à communiquer avec nous ou avec la Sûreté du Québec si vous apercevez quelque chose qui mériterait une attention plus particulière.

Jennifer Bergeron, officier en bâtiment et environnement

819-845-7795 #2

Sûreté du Québec

819-826-3755 (poste de Richmond)

310-4141 ou *4141 (cellulaire)



PROGRAMME DE VIDANGE DES FOSSES SEPTIQUES RURAL 2020

La période de vidange des fosses s'effectuera pour 2020 du 28 septembre au 30 octobre. **Au moins quinze jours ouvrables avant la vidange, les propriétaires concernés vont recevoir par la poste un avis de vidange l'informant de notre passage.** L'entrepreneur mandaté par la municipalité est Beauregard Fosse Septique.

Les frais de la vidange prévue au calendrier sont déjà inclus à votre compte de taxes municipales.

La présence du propriétaire n'est pas obligatoire sur les lieux au moment de la vidange. Il lui incombe cependant de s'assurer que chaque couvercle de l'installation septique soit dégagé d'au moins 6 pouces sur tout le pourtour et bien identifié. L'adresse civique de l'immeuble doit être visible de la voie publique. Un rapport (bordereaux) de la vidange vous sera remis afin de vous informer de notre passage et des observations relevées sur votre installation, le cas échéant.

VOS RESPONSABILITÉS

Laissez l'entrepreneur de vidange accéder à votre propriété. Assurez-vous que le site est accessible et sécuritaire (clôture déverrouillée, animaux domestiques attachés)

Localisez les couvercles de votre fosse septique sur votre propriété afin qu'ils soient repérables du premier coup d'œil à l'aide, par exemple, d'un piquet ou d'un drapeau.

Dégagez les deux couvercles de votre fosse ou de votre puisard, en excavant, au besoin, la terre ou autre matériau qui les recouvre. Laissez un espace libre de 15 cm tout le tour des couvercles.

S'il est impossible de vidanger la fosse ou le puisard à la date prévue, faute d'accessibilité ou de visibilité, des frais de 75 \$ vous seront facturés et il sera de votre responsabilité de planifier une nouvelle date de vidange.

Jennifer Bergeron

Officier en bâtiment et environnement

819-845-7795 #2





Nouvelles Service Incendie



Article 63 - Obligation d'enlever les affiches

Quiconque ayant posé ou fait poser des affiches, bannières ou banderoles conformément au présent règlement, est tenu de les enlever dans un délai de sept jours suivant la date de l'événement, s'il y a lieu. Dans les cas où la pose d'affiches, de bannières ou de banderoles est autorisée, notamment pour la communication de messages d'intérêts communautaires, elles devront être enlevées dans les 30 jours de la date de leur installation

Article 64 - Identification civique des immeubles

Le numéro d'identification civique de chaque maison ou bâtiment doit être visible pour tous les intervenants (policiers, pompiers et ambulanciers).

Le propriétaire de toute maison et tout bâtiment situé sur le territoire de la municipalité doit afficher clairement en chiffres arabes, le numéro qui lui a été désigné par le Service des travaux publics.

Ces chiffres doivent être installés sur la façade principale donnant sur la rue du bâtiment ou de la maison et doivent être visibles de la rue en tout temps. Ils doivent être de couleur contrastante avec le mur sur lequel ils sont placés. Si la maison ou le bâtiment donne sur un stationnement, le numéro doit être affiché sur le mur qui donne directement sur le stationnement.

Pour toute maison ou bâtiment situé à plus de 20 mètres de la rue, le numéro doit être affiché à l'entrée du chemin ou de l'allée menant à la maison ou le bâtiment.

Si un bâtiment contient plusieurs appartements, locaux ou suites, chacun doit être identifié de façon distincte par un numéro. Celui-ci doit être affiché sur la porte d'entrée principale.

Le numéro d'identification civique de toute maison ou tout bâtiment commercial ou public doit être éclairé de façon à ce qu'il soit visible de la rue en tout temps.

Si un abri temporaire installé pour l'hiver cache le numéro d'identification civique d'une maison ou d'un bâtiment, celui-ci doit être alors affiché sur l'abri temporaire.

RAMONAGE DE CHEMINÉES 2020

La municipalité de Saint-Claude offre le service de ramonage de cheminées sur l'ensemble de son territoire dans les dates prévues à cet effet;

Date de ramonage pour l'année 2020 :

Du 18 Mai au 1 Octobre 2020

Prendre note :

Le frais de ramonage est assumé par la municipalité sur les bâtiments principaux.

Si la trappe de récupération est située à l'intérieur, c'est au propriétaire à ramasser la suie. Voici les tarifs à vos frais si vous désirez que le ramoneur le fasse.

Service de nettoyage complet intérieur

Nettoyage des tuyaux à fumée, s'il faut enlever le tuyau après le poêle
25.00\$ avant taxe

Vidanger la suie à l'intérieur

20.00\$ avant taxe

Sortir la balayeuse pour nettoyer
30.00\$ avant taxe

Hors saison

101.00\$ avant taxe par conduit

Jacques Gosselin

Ramonage Hébert

819-260-1542



LOISIRS

SOUPER-SOIRÉE BÉNÉFICE- LE BISON EN FÊTE

Dû à la crise sanitaire actuelle, la municipalité est dans le regret d'annoncer l'annulation de la fête du bison pour l'édition 2020.

Nous espérons vous retrouver en grand nombre à la fête du bison 2021



Projection de film en plein air

La municipalité de Saint-Claude vous invite à une projection de film en plein air vendredi 18 septembre à 19h30 au parc de l'Église.

Amenez vos chaises, doudous et grignotines.

On vous attend en grand nombre

*En cas de pluie, l'événement sera reportée au 19 septembre. Une annonce sera faite sur la page facebook de la municipalité si la situation se présente

*La distanciation sociale devra être respectée pour toute la durée du film



Jumanji, le prochain niveau

Cours de zumba à Saint-Claude

Session Automne 2020 : Les Lundis à 19h15

12 semaines (**14 septembre au 14 décembre – Pas de cours le 21 septembre et 12 octobre**)

Salle aux Quatre Vents (563, rang 7 Saint-Claude)

120\$ pour 12 semaines

Pour information et inscription contactez

Audrey Ostiguy

ostiguya@outlook.com

819 588-8962



Camp de jour 2020



Vendredi 14 août dernier s'est clôturé le Service d'animation estivale de Saint-Claude. C'est avec grande joie que nous avons accueilli vos enfants. Ils ont eu l'occasion de participer à une foule d'activités et de rire ensemble. Un gros merci à notre équipe d'animation qui a fait un travail exceptionnel. À l'été prochain !!

